

Fonds de droit français

Made in France 2024

RAPPORT ANNUEL

31/12/2024

**Société de Gestion : INOCAP GESTION
Dépositaire : Caceis Bank
Commissaire aux Comptes : KPMG Audit**

INOCAP GESTION - 25, rue de la Ville l'Evêque - 75008 - Paris

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	9
3. Rapport de gestion	10
4. Informations réglementaires	13
5. Certification du Commissaire aux Comptes	17
6. Comptes de l'exercice	21

Information Clé pour l'Investisseur

MADE IN FRANCE 2024 – Part C

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit : MADE IN FRANCE 2024

Nom de l'initiateur : Groupama Asset Management

Code isin part C : FR0013514627

Site internet : www.groupama-am.com

Contact : Appelez le 01 42 99 34 60 pour de plus amples informations

Autorité compétente : l'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Groupama Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés. Groupama Asset Management est agréé en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Date de production : 01/04/2025

Avertissement

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : MADE IN FRANCE 2024 (ci-après « l'OPCVM » ou le « Fonds » ou le « FCP ») est un Fonds commun de placement de droit français. Le Fonds n'a pas de personnalité morale.

Durée : l'OPCVM a été créé le 28/05/2021 pour une durée de cinq (5) exercices comptables.

Objectifs : L'objectif du Fonds est d'optimiser sa performance, sur une période cible de 5 exercices comptables, dans le cadre d'une gestion discrétionnaire basée sur des sociétés de petites et moyennes capitalisations dont la valeur boursière est jugée décotée par l'équipe de gestion et qui font de l'innovation un catalyseur de leur développement et ceci, sans référence à un indice boursier. Toutefois, à titre d'information, la performance du Fonds pourra être comparée, à posteriori, à l'indicateur CAC Mid & Small dividendes réinvestis.

Le Fonds est classé « Actions Françaises ».

La stratégie d'investissement est basée sur le « stock picking » d'un nombre limité de sociétés ayant ou ambitionnant à une position de « leadership » sur une ou plusieurs activités de niche, un avantage concurrentiel éprouvé, une forte génération de flux de trésorerie, un bilan solide ou un historique de résultats offrant une bonne visibilité à moyen ou long terme selon l'analyse de l'équipe de gestion.

Ces sociétés (i) ont subi une forte décote de leurs valeurs boursières et/ou sont sous-valorisées (ii) produisent majoritairement en France (iii) réalisent une part significative de leur chiffre d'affaires à l'export et (iv) s'inscrivent dans une démarche engagée et durable. Ces données proviennent de l'analyse de l'équipe de gestion.

La Société de Gestion réalise ses propres analyses qualitatives et quantitatives à partir de sources internes et externes des sociétés dont la capitalisation boursière est inférieure à 3 milliards d'euros.

L'ensemble des secteurs économiques peut être représenté sans contrainte d'exposition. Le Fonds oriente ses investissements vers des sociétés dont les innovations (technologiques et industrielles) sont à l'origine d'une amélioration de leur rentabilité.

La stratégie mise en œuvre n'implique pas une rotation régulière du portefeuille.

Le Fonds étant éligible au PEA, il respecte en permanence un investissement minimum de 75% de son actif en titres éligibles au PEA.

Le Fonds peut être exposé :

- Entre 75 et 100% de son actif sur des actions Française dont 40% maximum dans des sociétés dont la capitalisation boursière est

supérieure à 1 milliard d'euros. La capitalisation boursière est appréciée au moment de l'investissement.

- Entre 0 et 25% maximum de son actif en titres de créance et instruments du marché monétaire du secteur privé ou public libellés en euro, dont la notation, au moment de l'acquisition, ne sera pas inférieure à BBB- (ou notation jugée équivalente par la société de gestion) à la date de l'investissement. En cas de dégradation de la notation, le Fonds cédera la ou les positions visée(s),
- Entre 0 et 20% maximum de son actif dans des OPCVM de tout type de classification (y compris des OPCVM gérés par Groupama Asset Management)

Une fois les objectifs de valorisation de la société sont atteints en cours de vie du fonds, la société de gestion pourra procéder à la cession et au placement du produit de cession (i) soit en OPCVM de tout type de classification (ii) soit en actions ou titres de créances conformes à la stratégie détaillée ci-dessus dans l'optique de préparer la liquidité avant la fin de vie du fonds.

L'équipe de gestion peut décider de céder à tout moment un actif du portefeuille dès lors qu'elle considérera que la valeur a atteint son potentiel de performance sur la durée de vie du fonds.

Dans le cadre du déroulement de la stratégie du Fonds, la société de gestion envisage de procéder à la dissolution du fonds à l'issue d'une durée de 5 exercices comptables suivant sa constitution sous réserve de l'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers. Les participations dans toutes les sociétés détenues par le Fonds devront être cédées avant la dissolution du Fonds.

Les titres intégrant des dérivés peuvent être occasionnellement utilisés (dans la limite de 10%). Il s'agit notamment des obligations convertibles (simples, indexées, ORA) et/ou bons de souscriptions. Il n'y aura pas de surexposition au risque actions.

A l'issu de la période de montée en puissance du fonds, l'investissement en action sera en permanence de 85% minimum. Ce taux d'investissement de 85% minimum sera à respecter à partir de la fin de la période de montée en puissance du fonds indiquée dans le prospectus du fonds.

Affectation du résultat : capitalisation des revenus.

Condition de souscription et rachat : les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque vendredi par le dépositaire avant 12h00 (heure de Paris) et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de la valeur liquidative de centralisation (jour de bourse J). Dans le cas où le jour de centralisation est un jour férié

légal en France, les ordres de souscription et de rachat sont centralisés le jour ouvré précédent.

Fréquence de valorisation : chaque vendredi à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la bourse de Paris (calendrier officiel d'Euronext)

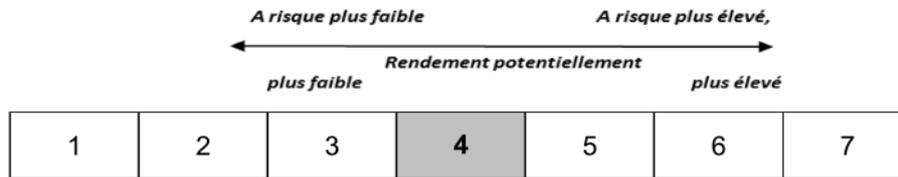
Recommandation : L'investissement dans le Fonds ne pourrait pas convenir aux souscripteurs potentiels qui prévoient de retirer leur apport entre 3 ans et 5 ans.

Investisseurs de détail visés : Tous souscripteurs

Assurance : Non applicable

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique présenté ci-dessus traduit le niveau de risque auquel s'expose le souscripteur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Il est à noter qu'une possibilité élevée de gain comporte aussi un risque élevé de perte. La classe 7 ne permet pas de garantir votre capital tout comme la classe 1 signifie que votre capital est

exposé à de faibles risques mais que les perspectives de gains sont limitées.

Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans cet indicateur

Risque de liquidité : Les fonds peuvent être conservés en liquidités le temps de réaliser les investissements. Cette poche de liquidité peut faire l'objet d'une facturation du dépositaire et ne contribue pas à la création de valeur.

Garantie : Le Fonds n'est pas garanti en capital. Le risque de perte en capital est limité au montant investi.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances,

ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années.

Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses.

Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 1 et 5 ans.

Période d'investissement recommandée : 5 ans Exemple d'investissement : 10 000 €		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Scénarios			
Minimum : il n'existe pas de rendement minimal garanti si vous sortez avant 5 ans			
Scénario de tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	4 570 €	3 400 €
	Rendement annuel moyen	-54,35%	-19,39%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 690 €	9 020 €
	Rendement annuel moyen	-23,12%	-2,03%
Scénario modéré	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 460 €	12 190 €
	Rendement annuel moyen	4,61%	4,03%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	15 370 €	15 840 €
	Rendement annuel moyen	53,73%	9,64%

Si vous sortez de l'investissement avant la fin de période de détention recommandée, aucune garantie ne vous est donnée.

Que se passe-t-il si Groupama Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Il n'existe pas de système de garanti sur ce Fonds. Par ailleurs, le défaut de Groupama Asset Management n'aura pas d'impact sur les actifs de l'OPCVM.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coût au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 euros sont investis

Investissement : 10,000€	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	303 €	1 961 €
Incidence des coûts annuels (*)	3,03%	3,15%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,18 % avant déduction des coûts et de 4,03 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Ces chiffres ne comprennent pas les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer. Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coût d'entrée	0,00% Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 €
Coût de sortie	0,00% Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2,52% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière	252 €
Coûts de transaction	0,51% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	51 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	0% Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années	0 €

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La période de détention minimale recommandée est entre 3 et 5 ans en raison de la stratégie déployée dans le Fonds.

L'investisseur peut exercer son droit de rachat sans frais à tout moment, les ordres de rachat sont centralisés chaque semaine, à l'exception des jours fériés légaux en France, par le dépositaire avant 12h00 (heure de Paris). Un rachat de l'investisseur avant la fin de la durée de placement recommandé pourrait avoir une incidence sur le rendement de l'investisseur.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Les réclamations peuvent être adressées à Groupama Asset Management :

- Par courrier à l'adresse suivante : 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 Paris – France ;
- Par téléphone au numéro suivant : 01 42 99 34 60 ;
- Par email à l'adresse suivante : contact@inocapgestion.com
- ou auprès de votre interlocuteur habituel au sein de la société de gestion ou votre distributeur

Autres informations pertinentes ?

Les informations relatives aux performances passées du fonds sont publiées sur le site internet www.groupama-am.com.

Le nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées est de 5 ans ou 10 ans en fonction de la date de création du Fonds.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances présentées le sont toutes charges incluses.

Date de création de l'OPCVM : 28/05/2021

Devise : euro

Dépositaire : CACEIS BANK

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPCVM : La documentation réglementaire de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement en français dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de : Groupama Asset Management – 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 Paris – France – Tél : 01 42 99 34 60.

- lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative : les valeurs liquidatives sont disponibles sur son site internet www.groupama-am.com

Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPCVM ou aux plus ou moins-values latentes ou réalisées par l'OPCVM dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPCVM. Si l'investisseur a un doute sur sa situation fiscale, il lui est conseillé de s'adresser à un conseiller fiscal.

La responsabilité de Groupama Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Ce Fonds est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les détails de la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur son site internet www.groupama-am.com

Des explications supplémentaires peuvent être obtenues si nécessaire par téléphone à l'adresse email suivante : contact@inocapgestion.com

Information Clé pour l'Investisseur

MADE IN FRANCE 2024 – Part I

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit : MADE IN FRANCE 2024

Nom de l'initiateur : Groupama Asset Management

Code isin part I : FR0013514635

Site internet : www.groupama-am.com

Contact : Appelez le 01 42 99 34 60 pour de plus amples informations

Autorité compétente : l'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Groupama Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés. Groupama Asset Management est agréé en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Date de production : 01/04/2025

Avertissement

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : MADE IN FRANCE 2024 (ci-après « l'OPCVM » ou le « Fonds » ou le « FCP ») est un Fonds commun de placement de droit français. Le Fonds n'a pas de personnalité morale.

Durée : l'OPCVM a été créé le 28/05/2021 pour une durée de cinq (5) exercices comptables.

Objectifs : L'objectif du Fonds est d'optimiser sa performance, sur une période cible de 5 exercices comptables, dans le cadre d'une gestion discrétionnaire basée sur des sociétés de petites et moyennes capitalisations dont la valeur boursière est jugée décotée par l'équipe de gestion et qui font de l'innovation un catalyseur de leur développement et ceci, sans référence à un indice boursier. Toutefois, à titre d'information, la performance du Fonds pourra être comparée, à posteriori, à l'indicateur CAC Mid & Small dividendes réinvestis.

Le Fonds est classé « Actions Françaises ».

La stratégie d'investissement est basée sur le « stock picking » d'un nombre limité de sociétés ayant ou ambitionnant à une position de « leadership » sur une ou plusieurs activités de niche, un avantage concurrentiel éprouvé, une forte génération de flux de trésorerie, un bilan solide ou un historique de résultats offrant une bonne visibilité à moyen ou long terme selon l'analyse de l'équipe de gestion.

Ces sociétés (i) ont subi une forte décote de leurs valeurs boursières et/ou sont sous-valorisées (ii) produisent majoritairement en France (iii) réalisent une part significative de leur chiffre d'affaires à l'export et (iv) s'inscrivent dans une démarche engagée et durable. Ces données proviennent de l'analyse de l'équipe de gestion.

La Société de Gestion réalise ses propres analyses qualitatives et quantitatives à partir de sources internes et externes des sociétés dont la capitalisation boursière est inférieure à 3 milliards d'euros.

L'ensemble des secteurs économiques peut être représenté sans contrainte d'exposition. Le Fonds oriente ses investissements vers des sociétés dont les innovations (technologiques et industrielles) sont à l'origine d'une amélioration de leur rentabilité.

La stratégie mise en œuvre n'implique pas une rotation régulière du portefeuille.

Le Fonds étant éligible au PEA, il respecte en permanence un investissement minimum de 75% de son actif en titres éligibles au PEA.

Le Fonds peut être exposé :

- Entre 75 et 100% de son actif sur des actions Française dont 40% maximum dans des sociétés dont la capitalisation boursière est

supérieure à 1 milliard d'euros. La capitalisation boursière est appréciée au moment de l'investissement.

- Entre 0 et 25% maximum de son actif en titres de créance et instruments du marché monétaire du secteur privé ou public libellés en euro, dont la notation, au moment de l'acquisition, ne sera pas inférieure à BBB- (ou notation jugée équivalente par la société de gestion) à la date de l'investissement. En cas de dégradation de la notation, le Fonds cédera la ou les positions visée(s),
- Entre 0 et 20% maximum de son actif dans des OPCVM de tout type de classification (y compris des OPCVM gérés par Groupama Asset Management)

Une fois les objectifs de valorisation de la société sont atteints en cours de vie du fonds, la société de gestion pourra procéder à la cession et au placement du produit de cession (i) soit en OPCVM de tout type de classification (ii) soit en actions ou titres de créances conformes à la stratégie détaillée ci-dessus dans l'optique de préparer la liquidité avant la fin de vie du fonds.

L'équipe de gestion peut décider de céder à tout moment un actif du portefeuille dès lors qu'elle considérera que la valeur a atteint son potentiel de performance sur la durée de vie du fonds.

Dans le cadre du déroulement de la stratégie du Fonds, la société de gestion envisage de procéder à la dissolution du fonds à l'issue d'une durée de 5 exercices comptables suivant sa constitution sous réserve de l'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers. Les participations dans toutes les sociétés détenues par le Fonds devront être cédées avant la dissolution du Fonds.

Les titres intégrant des dérivés peuvent être occasionnellement utilisés (dans la limite de 10%). Il s'agit notamment des obligations convertibles (simples, indexées, ORA) et/ou bons de souscriptions. Il n'y aura pas de surexposition au risque actions.

A l'issu de la période de montée en puissance du fonds, l'investissement en action sera en permanence de 85% minimum. Ce taux d'investissement de 85% minimum sera à respecter à partir de la fin de la période de montée en puissance du fonds indiquée dans le prospectus du fonds.

Affectation du résultat : capitalisation des revenus.

Condition de souscription et rachat : les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque vendredi par le dépositaire avant 12h00 (heure de Paris) et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de la valeur liquidative de centralisation (jour de bourse J). Dans le cas où le jour de centralisation est un jour férié

légal en France, les ordres de souscription et de rachat sont centralisés le jour ouvré précédent.

Fréquence de valorisation : chaque vendredi à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la bourse de Paris (calendrier officiel d'Euronext)

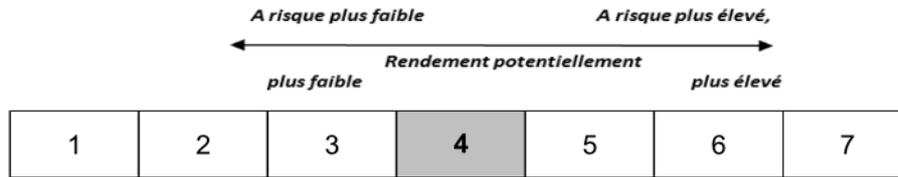
Recommandation : L'investissement dans le Fonds ne pourrait pas convenir aux souscripteurs potentiels qui prévoient de retirer leur apport entre 3 ans et 5 ans.

Investisseurs de détail visés : Tous souscripteurs

Assurance : Non applicable

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique présenté ci-dessus traduit le niveau de risque auquel s'expose le souscripteur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Il est à noter qu'une possibilité élevée de gain comporte aussi un risque élevé de perte. La classe 7 ne permet pas de garantir votre capital tout comme la classe 1 signifie que votre capital est

exposé à de faibles risques mais que les perspectives de gains sont limitées.

Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans cet indicateur

Risque de liquidité : Les fonds peuvent être conservés en liquidités le temps de réaliser les investissements. Cette poche de liquidité peut faire l'objet d'une facturation du dépositaire et ne contribue pas à la création de valeur.

Garantie : Le Fonds n'est pas garanti en capital. Le risque de perte en capital est limité au montant investi.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances,

ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années.

Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses.

Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 1 et 5 ans.

Période d'investissement recommandée : 5 ans Exemple d'investissement : 10 000 €		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Scénarios			
Minimum : il n'existe pas de rendement minimal garanti si vous sortez avant 5 ans			
Scénario de tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	4 570 €	3 400 €
	Rendement annuel moyen	-54,35%	-19,39%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 690 €	9 030 €
	Rendement annuel moyen	-23,12%	-2,03%
Scénario modéré	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 460 €	12 190 €
	Rendement annuel moyen	4,61%	4,03%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	15 370 €	15 840 €
	Rendement annuel moyen	53,73%	9,64%

Si vous sortez de l'investissement avant la fin de période de détention recommandée, aucune garantie ne vous est donnée.

Que se passe-t-il si Groupama Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Il n'existe pas de système de garanti sur ce Fonds. Par ailleurs, le défaut de Groupama Asset Management n'aura pas d'impact sur les actifs de l'OPCVM.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coût au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 euros sont investis

Investissement : 10,000€	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	303 €	1 961 €
Incidence des coûts annuels (*)	3,03%	3,15%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,18 % avant déduction des coûts et de 4,03 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Ces chiffres ne comprennent pas les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer. Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coût d'entrée	0,00% Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 €
Coût de sortie	0,00% Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2,52% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière	252 €
Coûts de transaction	0,51% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	51 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	0% Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années	0 €

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La période de détention minimale recommandée est entre 3 et 5 ans en raison de la stratégie déployée dans le Fonds.

L'investisseur peut exercer son droit de rachat sans frais à tout moment, les ordres de rachat sont centralisés chaque semaine, à l'exception des jours fériés légaux en France, par le dépositaire avant 12h00 (heure de Paris). Un rachat de l'investisseur avant la fin de la durée de placement recommandé pourrait avoir une incidence sur le rendement de l'investisseur.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Les réclamations peuvent être adressées à Groupama Asset Management:

- Par courrier à l'adresse suivante : 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 Paris - France ;
- Par téléphone au numéro suivant : 01 42 99 34 60 ;
- Par email à l'adresse suivante : contact@inocapgestion.com
- ou auprès de votre interlocuteur habituel au sein de la société de gestion ou votre distributeur

Autres informations pertinentes ?

Les informations relatives aux performances passées du fonds sont publiées sur le site internet www.groupama-am.com.

Le nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées est de 5 ans ou 10 ans en fonction de la date de création du Fonds.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances présentées le sont toutes charges incluses.

Date de création de l'OPCVM : 28/05/2021

Date de création de la part I : 08/06/2021

Devise : euro

Dépositaire : CACEIS BANK

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPCVM : La documentation réglementaire de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement en français dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de : Groupama Asset Management – 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 Paris - France – Tél : 01 42 99 34 60.

- lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative : les valeurs liquidatives sont disponibles sur son site internet www.groupama-am.com

Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPCVM ou aux plus ou moins-values latentes ou réalisées par l'OPCVM dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPCVM. Si l'investisseur a un doute sur sa situation fiscale, il lui est conseillé de s'adresser à un conseiller fiscal.

La responsabilité de Groupama Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Ce Fonds est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les détails de la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur son site internet www.groupama-am.com

Des explications supplémentaires peuvent être obtenues si nécessaire par téléphone à l'adresse email suivante : contact@inocapgestion.com

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

MODIFICATION EN COURS DE VIE

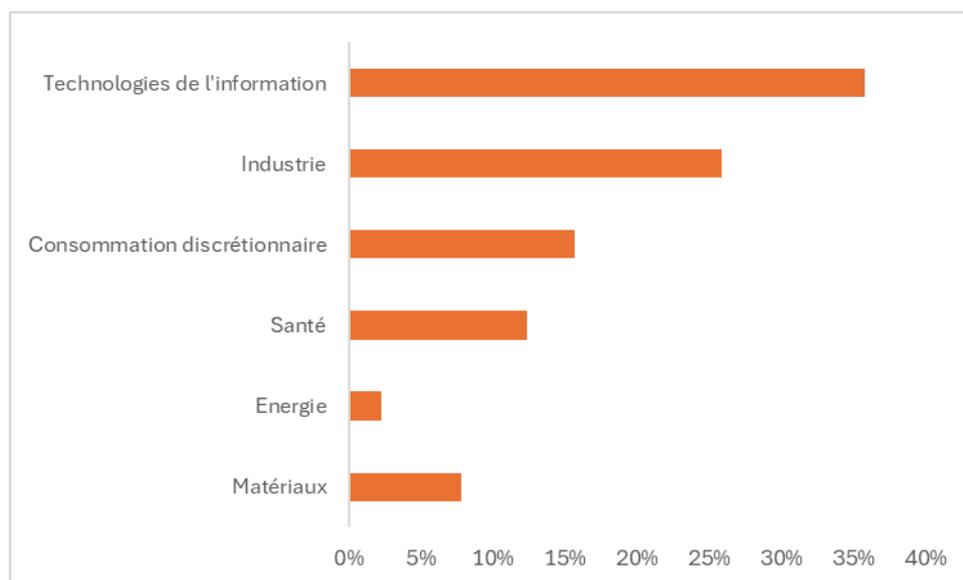
Au cours de l'année 2024, aucune modification substantielle n'a été apportée sur la stratégie et/ou les spécificités de l'OPCVM.

3. RAPPORT DE GESTION

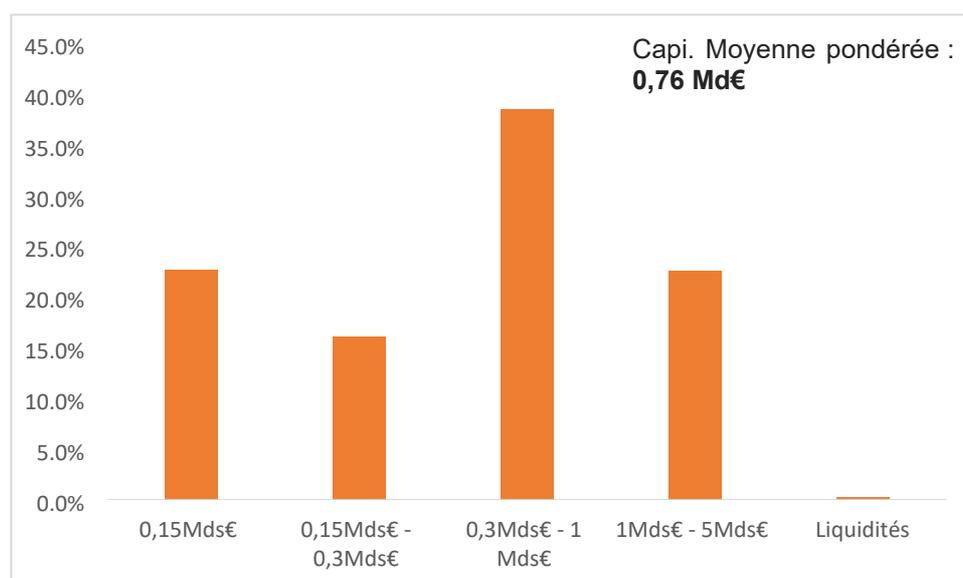
10 premières positions du fonds Made In France 24 au 31/12/2024 :

- Exail Technologies | 6,29%
- Guerbet | 6,20%
- Lectra | 6,15%
- Ekinops | 5,22%
- OPmobility | 4,75%
- Figeac Aero | 4,18%
- Lumibird | 3,89%
- Cogelec | 3,73%
- Trigano | 3,50%
- Wavestone | 3,36%

Répartition sectorielle du fonds Made In France au 31/12/2024



Répartition du fonds Made In France 2024 par capitalisation boursière au 31/12/2024



Evolution de la capitalisation moyenne pondérée du fonds Made In France 2024 au cours de l'exercice 2024 :

	janv-24	févr-24	mars-24	avr-24	mai-24	juin-24	juil-24	août-24	sept-24	oct-24	nov-24	déc-24
Capi. Moyenne en Mds €	784,4	796,6	835,6	731,2	713,0	637,4	719,8	721,6	775,1	787,1	767,0	750,9

Données fin de mois

Evolution du taux d'exposition action du fonds Made In France 2024 au cours de l'exercice 2024 :

	janv-24	févr-24	mars-24	avr-24	mai-24	juin-24	juil-24	août-24	sept-24	oct-24	nov-24	déc-24
Taux d'exposition	99,2%	99,4%	97,7%	96,6%	95,6%	84,2%	92,9%	95,1%	96,6%	99,3%	98,5%	99,8%

Données fin de mois

Le fonds Made In France 2024 au 31 décembre 2024 a une exposition de 99,77% aux titres éligibles au **PEA**.

Sur l'ensemble de l'année 2024, Made In France 2024 enregistre une performance de -7,01% pour la part C et -7,01% pour la part I, en comparaison à l'indicateur de référence (CAC Mid & Small dividendes réinvestis) qui a enregistré une baisse de -3,59% sur la période.

Au 31 décembre 2024, la valeur liquidative de la part C, s'établit à 86,31€, et à 86,87€ pour la part I.

Ci-dessous l'évolution de la valeur liquidative et de l'actif net de Made In France 2024, au cours de l'année 2024 :

Part C :

	janv-24	févr-24	mars-24	avr-24	mai-24	juin-24	juil-24	août-24	sept-24	oct-24	nov-24	déc-24
VL part C	89,9	91,6	93,0	93,2	100,9	87,9	89,9	89,4	91,3	87,7	84,2	86,3
Actif net en M€	2,2	2,2	2,3	2,2	2,4	2,4	2,4	2,4	2,5	2,4	2,3	1,9

Données fin de mois

Part I :

	janv-24	févr-24	mars-24	avr-24	mai-24	juin-24	juil-24	août-24	sept-24	oct-24	nov-24	déc-24
VL part I	90,4	92,2	93,6	93,8	101,5	88,5	90,5	90,0	91,9	88,3	84,7	86,9
Actif net en M€	15,3	15,6	15,7	15,6	16,8	14,5	14,8	14,7	14,7	14,0	13,2	13,0

Données fin de mois

Durant l'année 2024, le fonds a tiré profit de la solide contribution de certaines convictions telles que Guerbet et Figeac Aéro.

Guerbet (+37,4%)*, ETI familiale spécialisée dans les produits de contraste pour imagerie médicale par Rayons X (55% des ventes, n°4 mondial) et IRM (33%, n°2 mondial) et les solutions d'imagerie interventionnelle (9%). En 2024, le groupe a généré 841 M€ de chiffre d'affaires réparti de manière équilibrée entre l'Europe (42%), les Amériques (30%) et l'Asie-Pacifique (27%). Malgré ses solides positions dans un marché oligopolistique, Guerbet avait subi une dégradation marquée de ses performances financières au cours des cinq dernières années, provoquée par l'arrivée d'un générique de son produit phare Dotarem. Elucirem, successeur de Dotarem est le produit de contraste le plus différenciant dans le monde de l'IRM. Son efficacité est équivalente à celle de Dotarem avec deux fois moins de Gadolinium, agent de contraste particulièrement efficace, mais toxique et polluant. Cette innovation majeure renforce le positionnement concurrentiel de Guerbet et place l'entreprise au cœur des ODD 9 et 12. La montée en puissance des ventes d'Elucirem, aux US et en Europe, la pleine capacité de production retrouvée sur son site américain et le dynamisme de l'imagerie interventionnelle ont permis à Guerbet d'enclencher une phase d'accélération de sa croissance couplée à une sensible amélioration de sa rentabilité.

Figeac Aéro (+12,5%)*, ETI française familiale figurant parmi les leaders mondiaux de la sous-traitance aéronautique. Figeac Aéro est spécialiste de la production de pièces de structure en alliages légers et en métaux durs, de pièces de moteurs, de trains d'atterrissage et de sous-ensembles. La solide exécution des dernières années se poursuit, avec une croissance organique d'environ +10% au cours des neuf derniers mois. Les ventes annuelles sont attendues proche de 440 M€, pour l'exercice clos à fin mars 2025. La visibilité reste très forte, avec un carnet de commandes qui atteint 4,7 Mds€, en progression de 1 Md€ au cours des 12 derniers mois. Les gains de parts de marché, les capacités industrielles excédentaires, la solide productivité industrielle et la hausse des cadences de production de ses clients renforcent les perspectives de moyen terme.

Début 2025, Figeac Aéro a revu à la hausse ses objectifs financiers 2028, avec à la clé davantage de croissance (CA supérieur à 600 M€), une rentabilité plus élevée, une amélioration de la génération de cash et un fort désendettement. Le cycle vertueux de la création de valeur, bien enclenché, s'accélère progressivement.

A contrario, certaines convictions ont contribué négativement à la performance du fonds comme Rémy Cointreau, Bénéteau et Lectra.

Rémy Cointreau (-49,2%)*, groupe familial fondé en 1724 et spécialisé dans le cognac (70% des ventes, 90% de l'EBIT) et d'autres spiritueux haut-de-gamme. Le groupe détient notamment les emblématiques cognacs Rémy Martin, Louis XIII et J.R Brillet, la liqueur Cointreau, le spiritueux grec Metaxa, le rhum Mount Gay, le brandy St-Rémy, le gin The Botanist, et les whiskies single malt Bruichladdich, Port Charlotte, Octomore, Westland et Domaine des Hautes Glaces. Sur un plan géographique le chiffre d'affaires est principalement généré aux Amériques (50%) et en Chine (27%). Après de fortes années de croissance, Rémy Cointreau subit une normalisation des tendances, notamment aux Etats-Unis, et un durcissement du commerce mondial qui a conduit le gouvernement chinois à imposer des droits de douane sur le cognac. En 2024, la société a ainsi été contrainte de revoir à la baisse ses objectifs financiers. Son CA annuel (exercice clos fin mars) est attendu en recul d'environ -18%. De premiers signes de redémarrage du marché américain sont néanmoins apparus au cours des derniers mois.

Bénéteau (-29,3%)*, leader mondial sur le marché du nautisme avec une large gamme qui couvre l'ensemble des segments de bateaux : voile et moteur. Le groupe est positionné sur le segment Voile mono et multicoques avec ses marques Bénéteau, Jeanneau, Lagoon et Excess qui représentent 49% des ventes. Dans la division Moteur (51% du CA), Bénéteau est leader sur le segment 40-60 pieds (marques Prestige et Bénéteau) dans un marché très fragmenté. En 2024, le groupe a été impacté par la baisse importante de son activité (CA annuel en baisse de -29%) du fait du phénomène de déstockage toujours en cours chez les concessionnaires.

Lectra (-16,8%)*, n°1 mondial des équipements automatisés pour la découpe des tissus et cuirs pour l'automobile, pour l'industrie de la mode et de l'habillement et pour l'ameublement. La stabilité des prises de commandes des systèmes de découpe en 2024 masque la très solide dynamique de croissance de sa division logiciels, avec des prises de commandes en croissance de +17%. Les fondamentaux de Lectra se sont une nouvelle fois renforcés, malgré la complexité conjoncturelle. Ses profits sont en croissance de +15% en 2024. Ses solutions Saas, au cœur de sa stratégie industrie 4.0, continuent leur percée avec la poursuite des prises de parts de marché dans le secteur de la Mode. L'objectif d'un CA Saas de 90M€ en 2025 pourrait être dépassé. La forte traction de son offre Saas combinée à une probable reprise des commandes de découpeurs courant 2025 pourraient être positives pour les prochains trimestres.

(*Performance du cours de bourse des titres sur l'année 2024)

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devises de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
ESKER SA	180 977,63	1 343 996,56
ID LOGISTICS GROUP	681 120,00	795 619,85
MANITOU BF	786 904,44	479 020,04
TRIGANO SA	807 371,00	336 705,22
SG MONETAIRE PLUS 3DEC	0,00	1 088 536,40
VETOQUINOL SA	606 302,88	251 568,21
WAVESTONE	660 249,26	81 380,00
BENETEAU	248 886,72	415 317,10
VALEO	338 448,06	308 302,50
VIRIDIEN	177 707,97	359 859,08

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :**

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

• **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :**

- o Change à terme :
- o Future :
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
NEANT	NEANT

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

REGLEMENTATION SFTR EN EUR

L'OPC n'a pas eu recours à des opérations de financement sur titres au cours de l'exercice.

PROCEDURE DE CHOIX DES INTERMEDIAIRES

INOCAP a retenu une approche multicritère pour sélectionner les intermédiaires garantissant la meilleure exécution des ordres de bourse. Les critères retenus sont à la fois quantitatifs et qualitatifs et dépendent des marchés sur lesquels les intermédiaires offrent leurs prestations, tant en termes de zones géographiques que d'instruments. Les critères d'analyse portent notamment sur la disponibilité et la pro-activité des interlocuteurs, leur capacité à organiser des rencontres avec les sociétés, la rapidité, la qualité de traitement et d'exécution des ordres ainsi que les coûts d'intermédiation. Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation ainsi que la politique de meilleure sélection est disponible sur le site internet : www.inocapgestion.com.

COMPTE RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMEDIATION

La société de gestion élabore un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation mentionné à l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF. Ce document est consultable sur le site internet de la société de gestion : www.inocapgestion.com.

MODALITES DE MISE A DISPOSITION DES INVESTISSEURS DES DIFFERENTS DOCUMENTS ET RAPPORTS RELATIFS A LA POLITIQUE D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL DE LA SOCIETE DE GESTION ET A SA MISE EN ŒUVRE

La "politique d'engagement actionnarial" et le rapport de la société de gestion rendant compte des conditions dans lesquelles elle a exercé l'engagement actionnarial des OPC qu'elle gère et l'information relative au vote sur chaque résolution peuvent, en application de l'article L533-22 du Code Monétaire et Financier être consultés, au siège social de la société de gestion sur simple demande. Le détail de la politique d'engagement actionnarial de la société de gestion est disponible sur le site internet de la société : www.inocapgestion.com.

COMMISSION DE MOUVEMENT

Néant.

INVESTISSEMENT EN INSTRUMENT DE LA SOCIETE DE GESTION : Dans la lignée de l'information prévue à l'article 321-131 du Règlement Général de l'AMF, il est précisé que l'OPCVM n'investit sur aucun instrument financier émis ou géré par la société de gestion INOCAP Gestion.

CRITERES ESG

Conformément à l'article D. 533-16-1 du code monétaire et financier, les souscripteurs sont informés que l'OPCVM intègre de manière systématique et simultanément des critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance). Chacun des critères E, S et G fait l'objet d'une analyse dédiée. L'analyse ESG permet de mieux identifier les risques qui pèsent tout particulièrement sur les entreprises que nous sélectionnons en portefeuille conformément à la stratégie d'investissement de l'OPCVM.

INTEGRATION DES CRITERES DE DURABILITE

L'OPCVM ne promeut pas de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens du Règlement (UE) 2019/2088. En effet, la stratégie de gestion opportuniste avec la durée de vie courte du fonds ne permettent pas une bonne prise en compte des risques en matière de durabilité dans la gestion de l'OPCVM.

RISQUE GLOBAL

Méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPC : La méthode retenue est celle de l'engagement.

EXPOSITION AUX INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES

L'OPCVM n'enregistre pas d'instruments financiers dérivés à son actif.

POLITIQUE DE REMUNERATION DE LA SOCIETE DE GESTION

La société de gestion dispose d'une politique de rémunération conforme aux dispositions de la directive européenne 2014/91/UE (« Directive UCITS V ») et articles y afférents du Règlement Général AMF qui s'appliquent aux OPCVM. La politique de rémunération favorise une gestion des risques saine et efficace et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque des OPCVM qu'elle gère. La société de gestion a mis en place les mesures adéquates permettant de prévenir tout conflit d'intérêts. La politique de rémunération s'applique à l'ensemble des collaborateurs de la société de gestion considérés comme ayant un impact matériel sur le profil de risque des OPCVM et identifiés chaque année comme tels au moyen d'un processus associant la Direction Générale, les équipes de risque et la conformité. Le personnel de la société de gestion ainsi identifié perçoit une rémunération comprenant de façon équilibrée une composante fixe et une composante variable, faisant l'objet d'un examen annuel et basé sur la performance individuelle et collective. Les principes de la politique de rémunération sont révisés sur une base régulière et adaptés en fonction de l'évolution réglementaire. La politique de rémunération est approuvée par la direction générale de la société de gestion.

Le détail de la politique de rémunération de la société de gestion est disponible sur le site internet de la société : www.inocapgestion.com.

Une copie écrite de la politique est disponible gratuitement sur simple demande adressée à la société de gestion. Le montant total des rémunérations pour l'exercice est de 1 820 K€ pour la rémunération fixe des collaborateurs et 90 K€ pour la rémunération variable des collaborateurs. Cette rémunération concerne l'ensemble du personnel de la société de gestion.

Aucun OPCVM géré n'a versé une quelconque rémunération aux collaborateurs de la SGP. Le montant agrégé des rémunérations variables allouées aux membres du personnel visés à l'article L. 533-22-2 du code monétaire et financier est de 74 K€. Il n'a été apporté aucune modification substantielle de la politique de rémunération de la société de gestion au cours de l'année. La mise en œuvre de la politique de rémunération fait l'objet, au moins une fois par an, d'une évaluation interne centrale et indépendante qui vise à vérifier le respect de la politique de rémunération.

L'effectif employé pendant l'exercice s'élève à 19 salariés dont 18 cadres.

AUTRES INFORMATIONS

Le prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement en français dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

INOCAP Gestion
25, rue de la Ville l'Evêque – 75008 paris

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement MADE IN France 2024

25 rue de la Ville L'Evêque - 75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux porteurs de part,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif MADE IN France 2024 constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 décembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de
Christophe Coquelin
KPMG le 09/05/2025 10:03:04

Christophe Coquelin
Associé

6. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	14 833 010,13
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	14 833 010,13
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions (B)	
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées (C)	
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances (D)	
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	
OPCVM	
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	
Dépôts (F)	
Instruments financiers à terme (G)	
Opérations temporaires sur titres (H)	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Prêts (I) (*)	
Autres actifs éligibles (J)	
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	14 833 010,13
Créances et comptes d'ajustement actifs	
Comptes financiers	71 217,92
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	71 217,92
Total de l'actif I+II	14 904 228,05

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	15 989 372,89
Report à nouveau sur revenu net	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	
Résultat net de l'exercice	-1 121 776,43
Capitaux propres I	14 867 596,46
Passifs de financement II (*)	
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	14 867 596,46
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
Instruments financiers à terme (B)	
Emprunts (C) (*)	
Autres passifs éligibles (D)	
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	36 631,59
Concours bancaires	
Sous-total autres passifs IV	36 631,59
Total Passifs : I+II+III+IV	14 904 228,05

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	373 978,77
Produits sur obligations	
Produits sur titres de créances	
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	9 983,35
Sous-total produits sur opérations financières	383 962,12
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	-120,54
Sous-total charges sur opérations financières	-120,54
Total revenus financiers nets (A)	383 841,58
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-431 980,37
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-431 980,37
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	-48 138,79
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	1 476,41
Sous-total revenus nets I = (C+D)	-46 662,38
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	794 874,09
Frais de transactions externes et frais de cession	-56 966,15
Frais de recherche	-4 374,35
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	733 533,59
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-74 695,28
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	658 838,31

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	-1 929 473,88
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	-1 929 473,88
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	195 521,52
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	-1 733 952,36
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	
Impôt sur le résultat V (*)	
Résultat net I + II + III + IV + V	-1 121 776,43

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif du Fonds est d'optimiser sa performance, sur une période cible comprise entre 3 ans à 5 ans, dans le cadre d'une gestion discrétionnaire basée sur des sociétés dont la capitalisation boursière est inférieure à 3 milliards d'euros et dont la valeur boursière est jugée décotée par l'équipe de gestion et qui font de l'innovation un catalyseur de leur développement et ce sans référence à un indice. La durée d'investissement s'entend pour un investissement en 2021 qui se terminera entre fin 2024 et fin 2026, soit entre 3 et 5 exercices comptables après la constitution du fonds.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net Global en EUR	21 242 894,91	19 773 790,12	18 150 979,99	14 867 596,46
Part Made in France 2024 C en EUR				
Actif net	2 648 539,67	2 489 439,58	2 246 548,99	1 887 287,00
Nombre de titres	25 714,361	25 714,361	24 201,336	21 864,768
Valeur liquidative unitaire	102,99	96,81	92,82	86,31
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	2,86	-6,77	4,93	3,82
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,82	-1,48	-1,09	-0,27
Part Made in France 2024 I en EUR				
Actif net	18 594 355,24	17 284 350,54	15 904 431,00	12 980 309,46
Nombre de titres	179 377,949	177 396,844	170 239,473	149 420,662
Valeur liquidative unitaire	103,66	97,43	93,42	86,87
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	2,89	-6,82	4,96	3,84
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,78	-1,49	-1,09	-0,27

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus (antérieurement la comptabilisation était réalisée en incluant ces frais au prix d'achat ou de vente des titres. Cette option est dorénavant interdite par le Règlement ANC 2020-07).

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Méthode d'évaluation :

Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché règlementé sont évalués au prix de marché.

Toutefois, les instruments ci-dessous sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les obligations et actions européennes sont valorisées au cours de clôture, les titres étrangers sont valorisés au dernier cours connu.
- Les actions et obligations faisant l'objet de couverture ou d'arbitrage par des positions sur les marchés à terme sont évaluées sur la base des cours de clôture du jour.
- Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre. Cependant, les titres de créances négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois et en l'absence de sensibilité particulière pourront être évalués selon la méthode linéaire.
- Les titres de créances négociables dont la durée de vie est inférieure à 3 mois sont valorisés au taux de négociation d'achat. Un amortissement de la décote ou de la surcote est pratiqué de façon linéaire sur la durée de vie du TCN.
- Les titres de créances négociables dont la durée de vie est supérieure à 3 mois sont valorisés au taux de marché.
- Les parts ou actions d'OPCVM sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.
- Les actifs et passifs libellés dans une devise différente de la devise de référence de la comptabilité du Fonds sont évalués au cours de change du jour. Source : fixing BCE.

En cas de non cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Les instruments financiers non négociés sur un marché règlementé sont évalués sous la responsabilité de la Société de Gestion à leur valeur probable de négociation. En cas d'absence de cotation le jour de l'évaluation ou d'une cotation non réaliste, les instruments financiers sont évalués à leur valeur probable de négociation. Les évaluations et leurs justifications sont placées sous la responsabilité de la Société de Gestion et sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion :

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôt de bourse...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la Société de Gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont facturées à l'OPCVM,
- des commissions de mouvements facturées à l'OPCVM,
- une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaire de titres.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux Barème Parts C	Taux Barème Parts I
Frais de gestion financière	Actif net	2,50% TTC maximum	2,50% TTC maximum
Frais administratifs externes à la société de gestion			
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non Significatif	Non Significatif
Commissions de mouvements maximum perçues par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Néant	Néant
Commissions de mouvements maximum perçues par le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	De 0€ à 42€ TTC	De 0€ à 42€ TTC
Commission de surperformance	Actif net	10% au-delà d'une performance de 30% (net de frais) linéarisé sur les 3 premières années suivant la constitution du fonds. Au-delà des 3 premières années suivant la constitution du fonds, il n'y aura plus de commission de surperformance sur le fonds. Ces frais sont prélevés une fois à la clôture du troisième exercice comptable du fonds. A compter de la clôture du troisième exercice, il n'y aura plus aucune commission de surperformance sur ce fonds.	

Une quote-part des frais de fonctionnement et de gestion prélevés peut servir à rémunérer les intermédiaires chargés du placement des parts du Fonds.

Les frais mentionnés ci-dessous sont hors champ des blocs de frais évoqués ci-dessus :

- les contributions dues pour la gestion du Fonds en application du d) du 3° du II de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier ;
- les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec le Fonds) exceptionnels et non récurrents ;
- les coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances (ex : lehman, taxe Aberdeen..) ou d'une procédure pour faire valoir un droit (ex : procédure d'action de classe « class action »).

Par ailleurs, des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du RGAMF peuvent être facturés à l'OPCVM.

L'information relative à ces frais est décrite en outre *ex post* dans le rapport annuel du Fonds.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part Made in France 2024 C	Capitalisation	Capitalisation
Part Made in France 2024 I	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	18 150 979,99
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	340 078,73
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-2 379 383,18
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-48 138,79
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	733 533,59
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-1 929 473,88
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	14 867 596,46

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part Made in France 2024 C		
Parts souscrites durant l'exercice	3 330,743	300 000,02
Parts rachetées durant l'exercice	-5 667,311	-482 884,56
Solde net des souscriptions/rachats	-2 336,568	-182 884,54
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	21 864,768	
Part Made in France 2024 I		
Parts souscrites durant l'exercice	439,035	40 078,71
Parts rachetées durant l'exercice	-21 257,846	-1 896 498,62
Solde net des souscriptions/rachats	-20 818,811	-1 856 419,91
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	149 420,662	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part Made in France 2024 C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part Made in France 2024 I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Made in France 2024 C FR0013514627	Capitalisation	Capitalisation	EUR	1 887 287,00	21 864,768	86,31
Made in France 2024 I FR0013514635	Capitalisation	Capitalisation	EUR	12 980 309,46	149 420,662	86,87

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1 FRANCE +/-	Pays 2 +/-	Pays 3 +/-	Pays 4 +/-	Pays 5 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	14 833,01	14 833,01				
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total	14 833,01					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts					
Obligations					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	71,22				71,22
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total					71,22

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois]	[3 - 6 mois]	[6 - 12 mois]	[1 - 3 ans]	[3 - 5 ans]	[5 - 10 ans]	>10 ans
	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts							
Obligations							
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	71,22						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	71,22						

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées					
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances					
Comptes financiers					
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total					

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées			
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net			

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
Total des créances		
Dettes		
	Frais de gestion fixe	32 257,24
	Autres dettes	4 374,35
Total des dettes		36 631,59
Total des créances et des dettes		-36 631,59

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Part Made in France 2024 C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	57 365,11
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,50
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Part Made in France 2024 I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	374 615,26
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,50
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues - dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données - dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	-46 662,38
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	
Revenus de l'exercice à affecter	-46 662,38
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	-46 662,38

Part Made in France 2024 C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	-5 923,30
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-5 923,30
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	-5 923,30
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	-5 923,30
Total	-5 923,30
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Part Made in France 2024 I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	-40 739,08
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-40 739,08
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	-40 739,08
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	-40 739,08
Total	-40 739,08
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	658 838,31
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	658 838,31
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	658 838,31

Part Made in France 2024 C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	83 632,67
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	83 632,67
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	83 632,67
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	83 632,67
Total	83 632,67
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Part Made in France 2024 I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	575 205,64
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	575 205,64
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	575 205,64
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	575 205,64
Total	575 205,64
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			14 833 010,13	99,77
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			14 833 010,13	99,77
Biens de consommation durables			482 142,55	3,24
KAUFMAN & BROAD SA	EUR	14 767	482 142,55	3,24
Composants automobiles			1 074 602,10	7,23
AKWEL	EUR	45 579	367 366,74	2,47
OPMOBILITY	EUR	70 512	707 235,36	4,76
Conglomérats industriels			622 486,24	4,19
FIGEAC-AERO	EUR	104 444	622 486,24	4,19
Emballage et conditionnement			225 459,00	1,52
TFF GROUP	EUR	7 995	225 459,00	1,52
Equipement et services pour l'énergie			342 151,62	2,30
VIRIDIEN	EUR	6 726	342 151,62	2,30
Equipements et fournitures médicaux			922 858,00	6,21
GUERBET	EUR	34 435	922 858,00	6,21
Equipements et instruments électroniques			1 743 164,20	11,72
ACTIA GROUP	EUR	141 370	387 353,80	2,61
EKINOPS	EUR	208 830	776 847,60	5,22
LUMIBIRD	EUR	61 855	578 962,80	3,89
Equipements et produits de loisirs			770 366,48	5,18
BENETEAU	EUR	28 384	250 346,88	1,68
TRIGANO SA	EUR	4 252	520 019,60	3,50
Logiciels			1 924 887,97	12,95
CHARGEURS SA	EUR	16 000	158 080,00	1,06
ID LOGISTICS GROUP	EUR	974	369 633,00	2,49
LECTRA	EUR	35 185	914 810,00	6,16
WALLIX GROUP	EUR	48 773	482 364,97	3,24
Logiciels et services internet			207 251,25	1,39
CEGEDIM SA	EUR	16 255	207 251,25	1,39
Machines			2 247 456,99	15,10
EXAIL TECHNOLOGIES	EUR	53 888	935 495,68	6,27
EXEL INDUSTRIES SA-A SHS	EUR	10 651	457 993,00	3,08
MANITOU BF	EUR	27 450	460 611,00	3,10
PRODWAYS GROUP SA	EUR	656 690	393 357,31	2,65
Ordinateurs et périphériques			336 751,80	2,27
MGI DIGITAL GRAPHIC TECHNOLO	EUR	21 867	336 751,80	2,27
Produits chimiques			499 472,00	3,36
ROBERTET SA	EUR	589	499 472,00	3,36

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Produits pharmaceutiques			704 162,60	4,74
VETOQUINOL SA	EUR	3 439	257 581,10	1,73
VIRBAC SA	EUR	1 411	446 581,50	3,01
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			307 029,45	2,07
S.O.I.T.E.C.	EUR	3 523	307 029,45	2,07
Services aux professionnels			449 918,10	3,03
ASSYSTEM	EUR	9 462	449 918,10	3,03
Services clientèle divers			439 674,48	2,96
SERGE FERRARI GROUP	EUR	87 237	439 674,48	2,96
Services de télécommunication diversifiés			554 445,50	3,73
COGELEC	EUR	35 315	554 445,50	3,73
Services liés aux technologies de l'information			978 729,80	6,58
AUBAY	EUR	10 636	478 620,00	3,22
WAVESTONE	EUR	11 644	500 109,80	3,36
Total			14 833 010,13	99,77

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	14 833 010,13
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	71 217,92
Autres passifs (-)	-36 631,59
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	14 867 596,46

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part Made in France 2024 C	EUR	21 864,768	86,31
Part Made in France 2024 I	EUR	149 420,662	86,87

MADE IN FRANCE 2024

COMPTES ANNUELS

29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	17 748 695,46	19 701 263,25
Actions et valeurs assimilées	17 748 695,46	19 701 263,25
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	17 748 695,46	19 701 263,25
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	0,00	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	0,00	0,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00
COMPTES FINANCIERS	543 009,83	134 663,01
Liquidités	543 009,83	134 663,01
TOTAL DE L'ACTIF	18 291 705,29	19 835 926,26

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	17 399 291,95	21 461 080,81
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	965 117,30	-1 384 183,48
Résultat de l'exercice (a,b)	-213 429,26	-303 107,21
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	18 150 979,99	19 773 790,12
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	140 725,30	62 136,14
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	140 725,30	62 136,14
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	18 291 705,29	19 835 926,26

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	10 495,68	273,54
Produits sur actions et valeurs assimilées	243 873,38	189 721,54
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	254 369,06	189 995,08
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	2 988,64
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	0,00	2 988,64
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	254 369,06	187 006,44
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	474 189,50	491 347,96
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-219 820,44	-304 341,52
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	6 391,18	1 234,31
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-213 429,26	-303 107,21

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais inclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Méthode d'évaluation :

Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués au prix de marché.

Toutefois, les instruments ci-dessous sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les obligations et actions européennes sont valorisées au cours de clôture, les titres étrangers sont valorisés au dernier cours connu.
- Les actions et obligations faisant l'objet de couverture ou d'arbitrage par des positions sur les marchés à terme sont évaluées sur la base des cours de clôture du jour.
- Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre. Cependant, les titres de créances négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois et en l'absence de sensibilité particulière pourront être évalués selon la méthode linéaire.
- Les titres de créances négociables dont la durée de vie est inférieure à 3 mois sont valorisés au taux de négociation d'achat. Un amortissement de la décote ou de la surcote est pratiqué de façon linéaire sur la durée de vie du TCN.
- Les titres de créances négociables dont la durée de vie est supérieure à 3 mois sont valorisés au taux de marché.
- Les parts ou actions d'OPCVM sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.
- Les actifs et passifs libellés dans une devise différente de la devise de référence de la comptabilité du Fonds sont évalués au cours de change du jour. Source : fixing BCE.

En cas de non cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion :

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôt de bourse...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la Société de Gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont facturées à l'OPCVM,

- des commissions de mouvements facturées à l'OPCVM,
- une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaire de titres.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux Barème Parts C	Taux Barème Parts I
Frais de gestion financière	Actif net	2,50% TTC maximum	2,50% TTC maximum
Frais administratifs externes à la société de gestion			
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non Significatif	Non Significatif
Commissions de mouvements maximum perçues par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Néant	Néant
Commissions de mouvements maximum perçues par le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	De 0€ à 42€ TTC	De 0€ à 42€ TTC
Commission de surperformance	Actif net	10% au-delà d'une performance de 30% (net de frais) linéarisé sur 3 ans à compter de la date de constitution du fonds. Ces frais sont prélevés une fois à la dissolution finale du fonds	

Une quote-part des frais de fonctionnement et de gestion prélevés peut servir à rémunérer les intermédiaires chargés du placement des parts du Fonds.

Les frais mentionnés ci-dessous sont hors champ des blocs de frais évoqués ci-dessus :

- les contributions dues pour la gestion du Fonds en application du d) du 3° du II de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier ;
- les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec le Fonds) exceptionnels et non récurrents ;
- les coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances (ex : lehman, taxe Aberdeen..) ou d'une procédure pour faire valoir un droit (ex : procédure d'action de classe « class action »).

Par ailleurs, des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du RGAMF peuvent être facturés à l'OPCVM.

L'information relative à ces frais est décrite en outre *ex post* dans le rapport annuel du Fonds.

Modalités de calcul de la commission de surperformance :

La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre la performance du FCP et un seuil de référence fixé à 30%. La commission de surperformance est mise en place à compter de la date de 1ère valorisation de la part C et I.

La commission de surperformance est mise en place à compter de la date de 1ère valorisation de la part C et I.

À compter du 01 janvier 2022, le calcul de la commission de surperformance sera établi comme suit :

La commission de surperformance correspond à des frais variables, et est contingente à la réalisation par le fonds

- (i) d'une performance positive sur l'exercice,
- (ii) d'une performance supérieure à celle de son indice de référence sur la période d'observation,

La commission de surperformance est calculée pour chacune des parts du fonds de manière indépendante.

La commission de surperformance est acquise à la Société de gestion.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts Made in France 2024 Part C	Capitalisation	Capitalisation
Parts Made in France 2024 Part I	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	19 773 790,12	21 242 894,91
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	33 120,37	0,00
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-850 748,99	-187 787,51
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 767 810,99	1 415 527,28
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-771 684,01	-2 802 844,09
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-2 856,00	-3 792,03
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-1 578 632,05	414 133,08
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-809 881,56	768 750,49
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-768 750,49	-354 617,41
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-219 820,44	-304 341,52
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	18 150 979,99	19 773 790,12

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	543 009,83	2,99
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	543 009,83	2,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
TOTAL DES CRÉANCES		0,00
DETTES		
	Achats à règlement différé	94 207,02
	Frais de gestion fixe	41 879,58
	Autres dettes	4 638,70
TOTAL DES DETTES		140 725,30
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-140 725,30

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part Made in France 2024 Part C		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-1 513,025	-140 984,94
Solde net des souscriptions/rachats	-1 513,025	-140 984,94
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	24 201,336	
Part Made in France 2024 Part I		
Parts souscrites durant l'exercice	343,822	33 120,37
Parts rachetées durant l'exercice	-7 501,193	-709 764,05
Solde net des souscriptions/rachats	-7 157,371	-676 643,68
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	170 239,473	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part Made in France 2024 Part C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part Made in France 2024 Part I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Parts Made in France 2024 Part C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	58 544,09
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,50
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts Made in France 2024 Part I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	411 006,71
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,50
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-213 429,26	-303 107,21
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	-213 429,26	-303 107,21

	29/12/2023	30/12/2022
Parts Made in France 2024 Part C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-26 416,12	-38 159,93
Total	-26 416,12	-38 159,93

	29/12/2023	30/12/2022
Parts Made in France 2024 Part I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-187 013,14	-264 947,28
Total	-187 013,14	-264 947,28

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	965 117,30	-1 384 183,48
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	965 117,30	-1 384 183,48

	29/12/2023	30/12/2022
Parts Made in France 2024 Part C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	119 452,74	-174 263,04
Total	119 452,74	-174 263,04

	29/12/2023	30/12/2022
Parts Made in France 2024 Part I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	845 664,56	-1 209 920,44
Total	845 664,56	-1 209 920,44

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	21 242 894,91	19 773 790,12	18 150 979,99
Parts Made in France 2024 Part C en EUR			
Actif net	2 648 539,67	2 489 439,58	2 246 548,99
Nombre de titres	25 714,361	25 714,361	24 201,336
Valeur liquidative unitaire	102,99	96,81	92,82
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	2,86	-6,77	4,93
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,82	-1,48	-1,09
Parts Made in France 2024 Part I en EUR			
Actif net	18 594 355,24	17 284 350,54	15 904 431,00
Nombre de titres	179 377,949	177 396,844	170 239,473
Valeur liquidative unitaire	103,66	97,43	93,42
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	2,89	-6,82	4,96
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,78	-1,49	-1,09

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
FRANCE				
ACTIELEC TECHNOLOGIE	EUR	138 006	549 263,88	3,03
AKWEL SA	EUR	30 000	484 800,00	2,67
ASSYTEM BRIME	EUR	11 363	562 468,50	3,10
BENETEAU	EUR	62 615	781 435,20	4,31
CEGEDIM	EUR	21 848	390 205,28	2,15
CGG SA	EUR	1 003 000	599 794,00	3,31
COGELEC SAS	EUR	47 508	344 433,00	1,90
EKINOPS	EUR	116 035	679 965,10	3,74
ESKER SA	EUR	6 534	1 042 826,40	5,74
EXAIL TECHNOLOGIES	EUR	68 432	1 320 737,60	7,28
EXEL INDUSTRIES	EUR	10 931	590 274,00	3,25
FIGEAC AERO	EUR	184 756	979 206,80	5,40
FONTAINE PAJOT	EUR	3 600	412 200,00	2,28
FRANCOIS FRERES	EUR	15 905	714 134,50	3,93
GUERBET	EUR	5 238	102 141,00	0,56
ID LOGISTICS GROUP	EUR	2 093	640 458,00	3,52
KAUFMAN & BROAD SA	EUR	15 000	451 500,00	2,49
LECTRA SA	EUR	35 726	1 116 437,50	6,15
LUMIBIRD SA	EUR	62 289	758 680,02	4,18
MANITOU BF	EUR	29 001	672 823,20	3,70
MERSEN	EUR	18 335	645 392,00	3,55
MGI DIGITAL GRAPHIC TECHNOLOGY	EUR	21 867	356 432,10	1,97
PLASTIC OMNIUM	EUR	58 229	698 748,00	3,85
PRODWAYS GROUP SA-WI	EUR	328 345	315 211,20	1,73
SERGEFERRARI GROUP SA	EUR	68 634	553 190,04	3,05
TRIGANO SA	EUR	2 280	338 124,00	1,86
VIRBAC SA	EUR	3 171	1 139 974,50	6,28
WALLIX GROUP SA	EUR	54 961	507 839,64	2,80
TOTAL FRANCE			17 748 695,46	97,78
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			17 748 695,46	97,78
TOTAL Actions et valeurs assimilées			17 748 695,46	97,78
Dettes			-140 725,30	-0,77
Comptes financiers			543 009,83	2,99
Actif net			18 150 979,99	100,00

Parts Made in France 2024 Part I	EUR	170 239,473	93,42
Parts Made in France 2024 Part C	EUR	24 201,336	92,82